



Et si c'est le chef d'entreprise qui fume le plus ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 29 janvier 2007

Bonjour, je travaille dans une petite entreprise, en fait je m'occupe d'un cinéma. Lorsque le chef d'entreprise (10 cinémas environ) me rend visite, ou bien sa femme, ils fument abondamment et je n'ose rien dire. Quels sont mes recours ? Faire pression sur eux pouvant entraîner d'autres pressions de leur part dans le domaine du travail.

Réponse :

- Vous n'êtes pas le seul salarié puisque vous dites qu'il est propriétaire de 10 cinémas. S'il y a une représentation du personnel, faites-la agir ou bien demandez à l'inspection du travail d'intervenir.
- Vous pouvez également faire appel à notre service de **mise en demeure** en remplissant les imprimés nécessaires à l'ouverture du dossier dont l'accès restera strictement confidentiel.